

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)
Inscription à la liste d'aptitude pour accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2018	Bulletin officiel n°6 du 8 février 2018 NOR : MENH1801360N Note de service ministérielle n° 2018-019 du 6-2-2018 MENESR - DGRH E2-2 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126055 Circulaire rectorale N° 2018-015 du 25 Janvier 2018 http://cache.media.education.gouv.fr/file/1_2018/31/9/circulaire_2018-025_893319.pdf	Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent, au préalable, déposer leur CV sur ce portail agent : https://portail.agent.phm.education.gouv.fr Les candidats doivent également remplir un dossier en un seul exemplaire. Le formulaire de demande d'inscription sur la liste d'aptitude est à la disposition des candidats sur le site www.education.gouv.fr , rubrique « concours, emplois, carrières », menu « personnels d'encadrement », « personnels d'inspection », sous-menu « inspecteurs de l'éducation nationale », « autres modes de recrutement », rubrique « le recrutement par la liste d'aptitude ».	Retour des dossiers à la DSDEN Les dossiers de candidature, accompagnés de l'avis du supérieur hiérarchique seront adressés à l'IA-DASEN le Lundi 12 mars 2018 au plus tard.